

INFORMATION LOCATAIRES

Mesdames et Messieurs les Locataires

Paris, le 23 janvier 2017

Objet : Punaises de lit

Mesdames, Messieurs,

Il nous a déjà été signalé des cas de punaises de lit dans les logements.

Il s'agit d'insectes visibles à l'œil nu généralement de couleurs brunes, de forme ovale et qui ont environ la taille d'un pépin de pomme aplati, soit de 4 à 7 mm de longueur. Les punaises se cachent dans les matelas, les fissures, derrière les meubles, dans les prises de courant...

Elles sont transportées d'un milieu à un autre via la literie, les sacs, les valises, les vêtements, les meubles... Les punaises de lit sont actives surtout la nuit. Elles vivent principalement dans la chambre à coucher. Elles fuient la lumière et s'abritent dans des endroits sombres, étroits et peu accessibles.

Dès que l'infestation devient plus importante, les punaises peuvent se disperser et se cacher ailleurs dans la chambre à coucher. Elles peuvent ensuite se déplacer dans les autres pièces.

Plus l'infestation est importante, plus les punaises de lit se déplacent dans les autres pièces de la résidence et dans d'autres logements.

Les punaises de lit peuvent s'introduire partout, même dans les maisons et les hôtels les plus propres. Elles peuvent circuler dans des endroits peu accessibles et très étroits, tels qu'une fente de l'épaisseur d'une carte de crédit.

Les punaises de lit se propagent :

- par contact étroit avec des articles d'usage courant infestés, tels que des vêtements, des sacs à main, des fauteuils roulants, des matelas, des sofas, etc.;
- lors du transport d'articles infestés, surtout lors des déménagements;
- par les murs, les plafonds et les planchers, en se faufilant dans la tuyauterie, les conduits, les câbles électriques ou d'autres ouvertures;
- par les draps, les vêtements ou tout autre textile apporté dans les salles de lavage ou les buanderies;
- par les articles usagés infestés achetés dans les marchés aux puces, les friperies, les commerces de meubles usagés;
- lors de la cueillette de meubles ou d'objets infestés laissés dans la rue;
- pendant les voyages, dans les bagages, les sacs, les vêtements ou les sacs de couchage infestés.

Entreprise Sociale pour l'Habitat

■ Adresse postale:
75731 Paris Cedex 15

■ 82, rue Blomet - Paris XV
Tél. : 01.40.43.59.00 - Fax. : 01.40.43.59.96
E-mail : esh@toitetjoie.com
www.toitetjoie.com

Société Anonyme au capital de 3 040 000 € - R.C. 572 150 175 B

HAB · TAT
RÉUN

Voici quelques conseils pour éviter les infestations de punaises de lit :

Évitez les encombrements :

Évitez d'accumuler des objets et de les laisser traîner dans votre résidence. Vous réduisez ainsi le nombre d'endroits où les punaises de lit peuvent se cacher.

Inspectez les vêtements, tapisseries et meubles usagés que vous vous procurez :

Soyez vigilant lorsque vous vous procurez des vêtements usagés ou linge de lit. Prenez toujours soin de les inspecter. Transportez-les dans un sac fermé hermétiquement, c'est-à-dire de façon à ce que rien ne puisse en sortir ou y entrer.

Laver les vêtements, linge de lit : couvertures, draps, taies, oreillers, drap housse, etc. à 60°.

Il est conseillé d'utiliser des sacs solubles pour mettre le linge et les vêtements infestés de punaises de lits destiné au lavage. Ce sac évite et diminue le risque de contamination d'autres pièces de votre habitation par les punaises.

Pour les matelas en mauvais état, si les coutures sont décousues ou déchirées, il sera peut être nécessaire de s'en débarrasser.

Évitez de rapporter chez vous des articles usagés en mauvais état ou abandonnés sur les trottoirs, comme des matelas, des sommiers, des meubles en bois ou rembourrés. Des punaises de lit pourraient infester ces articles.

Si vous décidez quand même de rapporter chez vous un de ces articles usagés, inspectez-le avec soin. Traitez-le à la vapeur chaude et placez les matelas ou les sommiers dans une housse antipunaises après les avoir traités à la vapeur chaude.

Prenez des précautions en voyage :

Lorsque vous allez à l'hôtel, placez vos valises sur les supports à bagages ou dans le bain. Évitez de ranger vos vêtements et vos effets personnels dans les tiroirs ou de les placer sur le sol ou sur le lit.

Inspectez brièvement votre chambre, particulièrement votre lit. Si vous détectez la présence de punaises de lit dans la chambre, sur vos vêtements ou ailleurs, mettez tous vos effets personnels dans un sac de plastique. Fermez-le hermétiquement et conservez vos effets dans ce sac jusqu'à ce que vous les traitiez.

Inspectez vos bagages au retour de voyage

Dès votre retour, déposez vos valises sur une surface dure, comme le plancher de la salle de bain, de l'entrée ou du garage. Inspectez-les avec soin.

Si vous soupçonnez la présence de punaises de lit, traitez vos valises et leur contenu en suivant les recommandations ci-dessus.

LA DIRECTION TECHNIQUE

Entreprise Sociale pour l'Habitat

■ Adresse postale:
75731 Paris Cedex 15

■ 82, rue Blomet - Paris XV
Tél. : 01.40.43.59.00 - Fax. : 01.40.43.59.96
E-mail : esh@toitetjoie.com
www.toitetjoie.com

Société Anonyme au capital de 3 040 000 € - R.C. 572 150 175 B

HAB * TAT
RÉUN *

CONSIGNES DE PREPARATION DES CHAMBRES
DANS LE CADRE DU TRAITEMENT
DES PUNAISES DE LITS

- **Désencombrez** les chambres.
- Les lits doivent être mis à « nu » (sans draps, couverture,...) le jour de l'intervention.
- Les toiles de protection des sommiers tapissier doivent être enlevées.
- Les têtes de lit doivent être démontées ainsi que les pieds de lits.
- Les prises électriques et les interrupteurs doivent être sortis de leur encastrement.
- L'ensemble des plinthes doit être accessible pour être traitées.
- Si vous passez l'aspirateur, fermez hermétiquement le sac de l'aspirateur ; pour les aspirateurs sans sac, videz le conteneur dans un sac que vous fermerez hermétiquement ; jetez ce sac dans les ordures **à l'extérieur du bâtiment**.
- Tous les vêtements et literie (couverture, couvre-lit, drap,...) non infestés doivent être placés dans des sacs plastiques hermétiques hors de la chambre.
- Tous les autres vêtements doivent être passés au lave-linge ou au sèche-linge à **température maximum pendant au moins une demi-heure** ; toutefois, nous conseillons le séchage, qui donne de meilleurs résultats, plutôt que le lavage.
- Pour les vêtements ne pouvant être mis au sèche-linge, placez-les au congélateur à -18°C pendant 24 heures ou plus longtemps si les -18°C ne sont pas atteints, ou utilisez une machine à vapeur chaude (vapeur d'eau à 100°C).
- Lors du traitement, il est recommandé de **quitter votre appartement durant au moins 3h00** après l'application de l'insecticide homologué et de bien aérer les pièces avant de rentrer.
 - Laissez-le produit agir, ne pas appliquer d'autres insecticides, passez l'aspirateur, Si vous souhaitez laver le sol, faites le juste avec une serpillière humide .